

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 166 / 4 mars 2014

Je pense à mon Avenir

J'investis pour mon EMPLOI

Je rejoins la CGT

UN PACTE QUI NOUS CONCERNE

En pactisant avec le Diable, au moins Faust n'engageait-il que lui...

Au sortir de la première réunion le 28 février sur le « pacte de responsabilité » qui a eu lieu, tout un symbole, au siège du Medef, la CGT constate sans surprise qu'aucun chiffre n'a été avancé par les organisations patronales sur l'utilisation qu'elles comptent faire des milliards d'euros d'exonérations nouvelles offertes par le Président de la République.

Ce fut la simple présentation d'un cahier de doléances du patronat qui réclame un moratoire sur l'ensemble des lois qui « stressent les entreprises » selon Pierre Gattaz. Les fameuses contreparties consisteraient en des « boîtes à outils » du type « concertations » dans certaines branches professionnelles, sans aucun engagement.

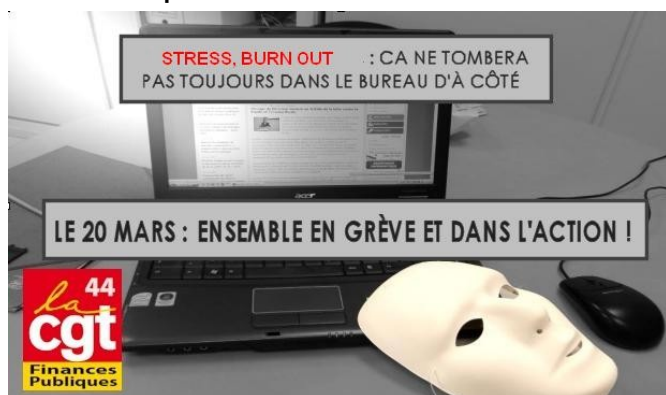
Lors de cette réunion, le CGT a mis sur la table ses propositions, parmi lesquelles la remise à plat de l'ensemble des aides publiques aux entreprises et la suppression des aides fiscales et sociales à celles qui utilisent massivement l'emploi précaire, qui ne respectent pas l'égalité salariale et professionnelle ou pratiquent des salaires sous le smic.

La fonction publique est directement concernée par ces « négociations », les 50 milliards de réduction de la dépense publique annoncée à l'horizon 2017 constituant un des gages des nouvelles gâteries offertes au patronat.

C'est d'ailleurs la même logique qui vise à accréditer l'idée que, comme il existerait un coût excessif du travail, il serait nécessaire de réduire drastiquement le coût des services publics.

Sommé le 13 février par les organisations syndicales de prendre l'engagement qu'il n'y aurait pas de gel des rémunérations et d'avancements en 2014, J-M Ayrault s'exécute le lendemain, mais tempère immédiatement en déclarant vouloir ouvrir des discussions sur l'avenir et les réorganisations nécessaires de la fonction publique pour contribuer à l'effort de redressement du pays...

Faire mieux avec moins, on connaît la chanson ... Et l'on sait à quoi cela mène.



Au cœur d'enjeux démocratiques majeurs et constitutifs d'un véritable choix de société, l'avenir des politiques publiques et des services publics impose des responsabilités particulières à l'ensemble des organisations syndicales.

La CGT leur propose donc de s'engager résolument et sans attendre dans un processus de mobilisation le plus large et unitaire possible.

OLYMPE, CLARA ET LES AUTRES

La CGT a signé, le 8 mars 2013, le protocole sur l'égalité dans la fonction publique.

Ce document n'est pas une fin en soi. Il n'est pas un aboutissement, mais au contraire un point de départ sur lequel s'appuyer pour revendiquer la suppression des inégalités femmes/hommes.

Car beaucoup de choses restent à obtenir.

Si le gouvernement affiche une politique volontariste en matière d'égalité, concrètement les inégalités et les discriminations perdurent.

Les politiques d'austérité aggravent la situation des femmes : ce sont elles qui ont les pensions les plus basses (écart de 40% avec les hommes), les salaires les plus faibles (écart de 27%), qui sont les plus nombreuses privées d'emploi...

La période actuelle voit aussi, en France comme dans d'autres pays d'Europe, des tentatives de remise en cause du droit à l'IVG ou encore la volonté d'enfermer les femmes comme les hommes dans des stéréotypes prédéfinis.

Cela montre qu'aucun droit n'est jamais définitivement acquis, et qu'il faut rester vigilant.



La CGT appelle donc les salarié-es à se joindre le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, aux manifestations et initiatives locales.

Au delà, c'est une mobilisation quotidienne qui est nécessaire pour assurer l'égalité professionnelle et lutter contre le sexisme ordinaire.

A voir sur le site de la CGT Finances Publiques 93 un dossier très documenté sur les combats féministes, les origines et l'actualité de la journée du [8 mars](#).

Voir également sur le site national la [déclaration](#) de la CGT Finances Publiques.

ENCORE UN PODIUM !

La France médaille de bronze aux JO des dividendes versés ! Selon l'indice Henderson Global Dividend, cité par le journal Les Echos, les sociétés mondiales cotées ont gavé leurs actionnaires de 1003 milliards de dollars en 2013.

Au cours des 5 dernières années, la croissance annuelle moyenne des dividendes a été de 9,4%.

Tant et si bien qu'entre 2009 et 2013, les revenus du capital ont gonflé de 43%.

En tête, les Etats-Unis, devant le Royaume-Uni.

Avec 50,5 milliards de dollars, soit environ 36,8 milliards d'euros, la France garde sa troisième place.

Ce qui n'atténue pas la plainte continue des entreprises sur le coût du travail, l'exil des riches persécutés par l'impôt, la frilosité des investisseurs paralysés par des réglementations tatillonnes et bureaucratiques !

Comment ne pas faire le lien entre ces milliards et les quelques 60 ou 80 milliards que l'évasion fiscale nous coûte chaque année. Oui, nous coûte, car cet argent du capital est bel et bien prélevé sur le corps social !

Et c'est cette politique qu'il faut combattre pied à pied.